

## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ EN MATIÈRE DE JUMELAGE

L'Association pulmonaire du Québec (APQ) reconnaît l'importance de la vie privée.

À ce titre, l'APQ s'engage à préserver l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels dont elle a la gestion.

La présente politique (ci-après « PCMJ ») s'applique à tous les renseignements personnels recueillis et utilisés par l'APQ relativement aux utilisateurs (ci-après dénommés les « Utilisateurs » ou « l'Utilisateur ») du service de jumelage (ci-après dénommé le « Programme »).

La PCMJ définit la façon dont l'APQ gère ces renseignements personnels et les situations où elle peut les transmettre. Elle complète la politique générale (« Vie privée et confidentialité ») qui figure sur le site Web de l'APQ à l'adresse suivante :

[poumonquebec.ca/a-propos/politiques/vie-privee-confidentialite/](http://poumonquebec.ca/a-propos/politiques/vie-privee-confidentialite/).

Il est donc conseillé à tous les Utilisateurs du Programme de se référer également à cette politique générale puisqu'elle fait partie intégrante de la PCMJ. En cas de contradiction entre les 2 documents, les dispositions des présentes prévaudront.

Dans le but de maintenir des normes de diligence pertinentes en matière de gestion des renseignements personnels, l'APQ s'engage à respecter les obligations prévues par la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec (« LPRPQ »), notamment celles qui suivent :

1. Nécessité
2. Consentement
3. Informer
4. Sécurité
5. Utilisation
6. Communication
7. Exactitude
8. Répondre

Ainsi que les principes de protection de la vie privée énoncés à l'annexe 1 de la Loi sur la Protection des Renseignements Personnels et les Documents Électroniques (« LPRPDE ») au niveau fédéral, si applicable.

La PCJM est appelée à évoluer (modifications) en raison des exigences prévues par les lois et règlements. Nous vous encourageons donc à consulter périodiquement notre site Web ([unaun.ca](http://unaun.ca)) afin de prendre connaissance des mises à jour de la présente politique.

Définition – Renseignements personnels

Les renseignements personnels, quel que soit la nature de leur support et quelle que soit la forme sous laquelle ils sont accessibles (écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre), sont tout renseignement qui concerne une personne physique et permettant de l'identifier.

Ainsi, les renseignements personnels comprennent notamment les noms, le sexe, l'adresse, le numéro de téléphone, la date de naissance, les détails relatifs aux cartes de crédit ou autre information d'ordre financier et les renseignements sur la santé.

Le fait de fournir des renseignements personnels à l'APQ implique que vous admettez et acceptez que celle-ci les recueille, les utilise et les transmette conformément à la présente politique de confidentialité.

## 1. Nécessité

1.1. L'APQ ne collecte que les seuls renseignements nécessaires à l'obtention du service de jumelage auprès de la personne concernée, l'Utilisateur, par le biais du formulaire d'inscription au Programme.

1.2. Au moment de vous inscrire au service de jumelage, vous devrez compléter le formulaire d'inscription et nous fournir votre prénom, nom, numéro de téléphone, adresse postale, adresse courriel, statut de bénéficiaire (patient ou proche-aidant), diagnostic médical (en lien direct avec le service proposé) et médication si applicable, ainsi que les jours et heures auxquels vous êtes disponible.

La précision quant aux données collectées permettra d'ajuster la présente politique de confidentialité (article 3.7) quant au souhait de l'APQ de conserver certaines données notamment dans le cadre de la mise en jeu de la responsabilité de l'APQ.

## 2. Consentement

2.1. Il est possible de consentir à la collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels de diverses façons. En principe, le consentement doit être manifeste, libre, éclairé et être donné à des fins spécifiques. De plus, il ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé.

2.2. Lorsque vous nous transmettez vos renseignements personnels pour accéder au service de jumelage en remplissant le Formulaire, nous considérons que votre consentement exprès a été donné en cochant la case d'acceptation relative à la présente politique de confidentialité ainsi qu'à l'acceptation relative aux conditions générales d'utilisation et qu'en conséquence nous sommes autorisés à les recueillir, les utiliser et les communiquer pour les fins énoncées au Programme.

2.3. En cas d'utilisation ou de communication de vos renseignements personnels à d'autres fins que celles précisées dans la présente politique, l'APQ veillera à obtenir votre consentement au préalable, le cas échéant.

2.4. Votre consentement peut être limité dans le temps et tout Utilisateur l'ayant donné pourra le retirer, le tout sous réserve de restrictions légales applicables et d'un avis raisonnable.

### 3. Informer

3.1. L'APQ ne recueillera vos renseignements personnels qu'aux fins précisées ci-dessous.

3.2. L'APQ est responsable de s'assurer que tous les renseignements recueillis se limitent, tant pour ce qui est de la quantité que du type, à ce qui est nécessaire pour répondre aux fins indiquées.

3.3. Les renseignements personnels seront recueillis afin de vous faire bénéficier des services qui vous intéressent et auxquels vous souhaitez vous inscrire et notamment aux fins suivantes :

- la participation au service de jumelage et votre mise en relation avec les autres Utilisateurs du Programme;
- le contrôle et la gestion de l'utilisation et de l'accès au Programme et ses caractéristiques;
- le maintien de la sécurité de notre site Web;
- la réponse à vos demandes, questions, commentaires et suggestions et la conservation des dossiers de correspondance avec nous;

3.4. Si vous choisissez ou si vous êtes tenu de nous fournir des renseignements sur votre santé dans le cadre du Programme, l'APQ ne recueillera ou n'utilisera pas ces renseignements pour vous fournir des opinions ou appuyer un traitement ou une action en particulier. Elle n'utilisera pas non plus cette information pour prendre des décisions en votre nom ou pour fournir des références ou des conseils médicaux.

3.5. L'information globale sera utilisée pour la prestation du Programme – service de jumelage.

3.6. Veuillez noter que vos renseignements personnels pourront être communiqués en plus de nos employés, aux autres Utilisateurs du Programme agissant à titre de bénévoles et des fournisseurs de services (collectivement nommés « affiliés »). Ces affiliés nous aident à établir, à gérer et à maintenir nos relations avec vous et fournissent des produits et services à l'APQ. Liés par des ententes de confidentialité, ils n'utiliseront vos renseignements personnels qu'aux fins établies ci-dessus et s'engageront à protéger vos renseignements personnels.

3.7. Les renseignements personnels ne sont en principe conservés que le temps nécessaire pour répondre aux fins précisées dans la présente politique et tant que votre compte demeure actif.

Cependant, l'APQ se réserve le droit de conserver vos renseignements pour répondre à d'éventuelles obligations juridiques et résoudre la survenance d'éventuels différends en conformité avec les délais légaux applicables. Dans ce cas, seulement les noms et prénoms ainsi que les notes de suivis prises par l'APQ seront conservées, et ce, pour une période maximale de 10 ans.

3.8. Votre dossier contenant vos renseignements personnels est conservé dans nos bureaux ou sur nos serveurs.

3.9. Comme la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec prévoit un droit d'accès et de rectification aux Utilisateurs ou à des personnes intéressées des renseignements personnels les concernant, l'article 8 ci-dessous détaille l'exercice de ces droits.

#### 4. Sécurité

4.1. L'APQ prend des mesures de sécurité propre à assurer la protection des renseignements personnels collectés, utilisés, communiqués, conservés ou détruits.

4.2. L'APQ maintient des mesures de sécurité raisonnables et appropriées pour protéger vos renseignements personnels contre les risques de perte ou le vol, ainsi que contre la consultation, la communication, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisée. Les méthodes de protection comprennent notamment des mesures physiques, organisationnelles et techniques régulièrement évaluées et mises à jour, comme les suivantes :

- carte de sécurité donnant accès aux locaux;
- désigner les bénévoles et autres fournisseurs de service
- restriction de l'accès des employés aux dossiers selon le principe de l'accès sélectif;
- engagements pris par tous les employés à l'égard de la confidentialité;
- renseignements personnels rangés dans des endroits fermés à clé et jamais laissés bien en vue et sans surveillance;
- pare-feu, antivirus, mots de passe forts et solutions logicielles pour la sécurité technique (dont des séances sécurisées avec technologie de cryptage SSL 128 bits dans notre site Web);
- politique d'accès aux renseignements personnels de participants à des activités et requérant des services offerts par l'APQ (en cours de rédaction)
- examen régulier des mesures de protection de la vie privée.

4.3. Toutefois, malgré nos précautions, l'information transmise sur Internet et stockée dans des systèmes reliés à Internet n'est pas protégée à 100 %. Nous ne pouvons donc pas assurer entièrement la sécurité ou l'intégrité de telles informations ou la garantir. Conséquemment, nous ne pouvons assumer la responsabilité de la divulgation d'informations confidentielles en raison d'erreurs de transmission ou d'actions de tierces parties n'ayant pas été autorisées.

#### 5. Utilisation

Les renseignements personnels ne seront pas utilisés à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis à moins que l'Utilisateur n'y consente ou que la loi ne l'exige.

## 6. Communication

Les renseignements personnels ne pourront être communiqués à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis à moins que la personne concernée n'y consente ou que la loi ne l'exige. En effet, dans certaines circonstances, la communication sans consentement est justifiée ou permise en cas d'urgence ou en vue de prévenir un acte de violence.

## 7. Exactitude

7.1. L'APQ entend s'assurer de l'exactitude, l'intégralité et la pertinence des renseignements personnels fournis afin de satisfaire aux exigences relatives à leur utilisation.

7.2. Nous nous fions à nos Utilisateurs pour obtenir leurs renseignements exacts et pour nous informer quand des mises à jour à ces renseignements sont requises.

7.3. L'APQ se réserve le droit d'effectuer une vérification des antécédents judiciaires de ses bénévoles Utilisateurs telle que prévue dans le cadre de la loi et des règlements applicables au Québec. Celle-ci est réalisée avec l'autorisation de du bénévole et aux frais de l'Association pulmonaire du Québec.

## 8. Répondre

### 8.1. Accès aux renseignements personnels

Autrement, pour avoir accès à ses renseignements personnels, l'Utilisateur ou une personne intéressée doit adresser une demande écrite à l'APQ (les coordonnées se trouvent à la fin de la présente politique). La demande écrite devra être suffisamment détaillée pour permettre à l'APQ d'authentifier l'identité de l'Utilisateur ou de la personne intéressée qui présente une demande d'accès.

L'APQ veillera à répondre aux demandes d'accès en temps opportun et conformément aux délais prescrits par la loi pertinente.

### 8.2. Rectification des renseignements personnels

L'Utilisateur ou une personne intéressée pourra, s'il y a lieu, remettre en question l'exactitude et l'intégralité des renseignements obtenus.

Pour demander une rectification de ses renseignements personnels, l'Utilisateur ou une personne intéressée devra adresser une demande écrite à l'APQ (les coordonnées se trouvent à la fin de la présente politique).

La demande écrite doit être suffisamment détaillée pour permettre à l'APQ d'authentifier l'identité de l'utilisateur ou de la personne intéressée qui présente une demande de rectification et de corriger ou compléter les renseignements personnels jugés inexacts ou incomplets.

L'APQ répond aux demandes d'accès en temps opportun et conformément aux délais prescrits par la loi pertinente.

### 8.3. Notre réponse diligente à vos demandes d'accès ou de rectification de vos renseignements personnels

Toute l'aide nécessaire sera raisonnablement fournie aux Utilisateurs ou aux personnes intéressées qui veulent avoir accès à leurs renseignements personnels ou les rectifier, y compris pour ce qui est de clarifier ce qu'elles recherchent exactement.

Les renseignements demandés sont fournis en temps opportun et d'une manière généralement compréhensible. Selon la quantité de renseignements demandés, des frais nominaux peuvent être exigés pour couvrir les coûts engendrés par le fait de répondre à la demande.

Une notification écrite est fournie si les renseignements personnels demandés ne sont pas sous la garde de l'APQ ou si l'APQ doit refuser à la personne l'accès à ses renseignements personnels pour des raisons juridiques, réglementaires ou d'autre nature.

### 8.4. Vos recours devant la Commission d'Accès à l'Information

Si vous n'êtes pas satisfait de la façon dont l'APQ a traité votre demande d'accès ou de rectification de vos renseignements personnels, notamment en cas d'absence de réponse ou de réponse insatisfaisante, vous pourrez saisir la Commission d'Accès à l'Information d'une demande d'examen de mécontentement.

Communiquez avec nous

Pour toute question au sujet du Programme (service de jumelage), de la présente politique de confidentialité, des pratiques de protection des renseignements personnels de l'APQ, ou si vous désirez apporter des corrections ou accéder à vos renseignements personnels, veuillez contacter: 070070 rue H1N 1C1

Mme Marie-Ève Girard  
Directrice des programmes de santé  
Responsable du service de jumelage  
APQ  
6070 rue Sherbrooke Est, bureau 104  
Montréal, Québec, H1N 1C1  
Sans frais : 1-888-768-6669  
Courriel : [info@poumonquebec.ca](mailto:info@poumonquebec.ca)